

ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

15 AVRIL 2016

INTERVENTION DE J-R VINCIGUERRA / MOTION RSA

Monsieur le Président,

Nous avons déjà eu des échanges à ce sujet et vous ne vous étonnerez pas de la position que je vais prendre maintenant.

Il se trouve que nous avons eu droit dans la presse locale, dans ces derniers jours, à une surenchère sur le RSA ; nous restons, dans la presse et ici aussi, sur le thème des « deux offres raisonnables refusées, suppression du RSA » enrichies par la proposition d'assujettir l'allocation à un travail bénévole. Ainsi, ce bruit de fond, public, à forte résonance idéologique (et c'est ça qui nous inquiète), renforce les inquiétudes que nous avons soulevées lors de votre décision de rendre obligatoire l'inscription à pôle emploi des bénéficiaires du RSA qui ne sont pas « aptes au travail immédiatement ». Parce que la divergence ne porte pas sur la décision de rendre obligatoire l'inscription à Pôle emploi mais sur la nécessité de faire la part des choses entre ceux qui peuvent assumer un emploi et ceux qui ne peuvent pas, c'est là que notre problème existe.

Contre le RSA, vous êtes donc sur tous les fronts, ainsi vous avez le 6 avril dernier, avec une dizaine de Présidents de département de droite, mais c'est anecdotique, réuni la presse pour exprimer votre refus d'une renationalisation du RSA, ce que le vœu que vous nous proposez au vote réitère.

Vous avez sur ce point, je suis obligé de le remarquer, changé d'avis, puisqu'il y a encore peu vous ne demandiez pas mieux que de vous décharger de cette mission ; il est vrai que c'était une réponse à brûle pourpoint à une de nos interventions et que, dans le débat, vous avez pu répondre quelque chose qui ne correspondait pas à votre profonde conviction.

Les modalités même de la recentralisation du RSA ne semblent plus vous concerner d'après ce que je peux lire. Pourtant les négociations sont encore ouvertes. Rappelons que l'Etat accepte, à condition que les départements renforcent leur compétence insertion, la recentralisation de l'allocation. Les sommes en jeu sont considérables, Marie-Louise Gourdon l'avait rappelé.

Dissocier le versement de l'allocation de la politique d'insertion pourrait être un pas, et pas une si mauvaise idée, c'est l'option qui avait été choisie lors de la mise en place du RMI. Je rappelle d'ailleurs que l'instauration du RSA est due à François Fillon que vous avez soutenu à un moment.

L'inconvénient majeur, à mes yeux, de la remise à l'Etat de la compétence de versement de l'allocation, qui n'est d'ailleurs pas une compétence, mais une charge, a quand même un inconvénient, c'est que cela réduit la portée de l'action sociale des départements et (d'autre part) vouloir garder la main sur le versement de l'allocation si mal compensée par l'Etat amène effectivement à réfléchir.

Mais ces considérations, pour moi, sont purement techniques et mériterait une réflexion et pas un rejet sans mesure de la négociation. Négociier, c'est aussi ce que vous proposez c'est aussi se donner la possibilité d'obtenir une compensation complète du coût de ces allocations, demande que vous faites dans le texte et que nous soutenons tout à fait.

Que l'allocation, si nous en avons la charge, soit complètement compensée nous sommes tout à fait d'accord

Mais en fait, ce qui fait le fond de notre opposition à la motion que vous présentez aujourd'hui c'est la conception de la société qui la sous-tend, d'où découle votre vision de l'action sociale ; nous ne partageons ni cette conception de la société ni cette vision de l'action sociale.

Nous ne voulons pas approuver une vision fondamentalement idéologique que nous combattons.

Assimiler ceux qui ne sont pas inscrits à pôle emploi pour des raisons médicales ou d'incapacité sociale dirons-nous, les amener à les obliger à s'y inscrire quitte à être ensuite automatiquement (car ça ne peut pas fonctionner autrement), radiés du RSA, c'est une chose que fondamentalement, nous ne pouvons pas soutenir.

Au-delà de la réaffirmation de cette différence de fond qui nous différencie et qui nous semble bien nécessaire en cette période de grande confusion politique que vous avez fait remarquer tout à l'heure et à laquelle je suis opposé comme vous, une remarque : cela pourrait être vertueux de vouloir remettre tous les demandeurs d'emploi au travail, ça l'est d'ailleurs ; encore faudrait-il, pour faire preuve d'une certaine cohérence, être à même de créer les conditions du plein emploi.

Toutefois si vous faites la preuve que vous avez la solution pour amorcer un retour au plein emploi, alors nous vous suivrons. Mais pour l'instant le devoir de solidarité s'impose et cette motion constitue un déni de ce devoir de solidarité dont les départements sont pourtant porteurs...

Une fois cela dit, si vous avez la baguette magique (vous en avez beaucoup parlé ces derniers temps), pour arriver à l'inversion de la courbe du chômage, alors là nous serons ravis de présenter votre candidature au prix Nobel de la solidarité.